

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

LE: 27 MAI 2014

CASTELSARRASIN - 82

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 22 mai (22/05/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

Mme Maryse BAULU (représentée par M. Daniel CALVI), **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Mme Muriel VALETTE), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

M. Daniel BOTTA est nommé secrétaire de séance.

**26 – 22 Mai 2014**

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION « MOISSAC CULTURE VIBRATIONS »**

Rapporteur : Mme VALETTE.

Afin de mettre en œuvre un partenariat culturel de qualité entre la Commune de Moissac et l'association « Moissac-Culture-Vibrations », dans le cadre de sa politique culturelle et des actions coréalisées à l'occasion du Festival de la Voix et de l'implication de ses volontaires dans un souci de démocratisation culturelle,

**Vu** la délibération N° 16 du conseil municipal du 30 janvier 2014 portant signature d'une convention entre la Commune et l'Association Moissac Culture Vibrations, et prévoyant une subvention de 51 000 €,

**Considérant** qu'un complément de subvention de 9 000 € pourrait être allouée à l'association « Moissac-Culture-Vibrations » pour l'année 2014,

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,**

**à 31 voix pour et 2 voix contre (Mme DULAC, M. CHARLES)**

**DECIDE** le versement d'un complément de subvention d'un montant de 9 000 € à l'association « Moissac-Culture-Vibrations »

Pour copie conforme  
Moissac le 23 Mai 2014  
Le Maire,  
  
Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :